

Cartons pleins avec les aides au déménagement !

Nombreux sont les français qui préparent leur déménagement pour l'été 2020. Conséquence de la crise sanitaire, la population urbaine rêve désormais d'espace et la hausse du chômage oblige les personnes en recherche d'emploi à davantage de mobilité. Un déménagement entraîne des dépenses importantes mais il est possible de bénéficier d'une aide pour faire baisser la facture.



Entreprise de déménagement, location de camion, frais d'agence immobilière, de notaire... le déménagement coûte cher et pèse parfois bien lourd sur le budget d'un foyer. Fort heureusement, il existe de nombreuses aides au déménagement pour favoriser la mobilité.

Vous pouvez en bénéficier selon votre situation familiale, professionnelle ou financière.

Familles nombreuses : la CAF verse une prime au déménagement d'environ 1.000€ aux familles avec au moins 3 enfants à charge lorsque le déménagement intervient avant les 2 ans du dernier enfant ([tous les détails](#))

Salariés du secteur privé : Action Logement propose deux aides pour permettre aux salariés de se rapprocher de leur lieu de travail. "L'aide à la mobilité" (1.000€) et le dispositif "Mobili PASS" (3.500€). Elles sont soumises à conditions ([toutes les informations](#)).

Jeunes et étudiants : selon leur situation, il existe 3 aides pour favoriser leur déménagement. Avec "Mobili-jeune", Action Logement aide les jeunes en formation professionnelle. De plus, les bacheliers et les étudiants en Master 1 qui quittent leur académie peuvent bénéficier d'une aide à la mobilité ([consulter les conditions et les montants](#))

Il existe également d'autres aides au déménagement à destination **des personnes handicapées** (entre 80% et 100% des frais si elles sont éligibles à la PCH), **des retraités** par le biais des différentes caisses de retraites ou **des fonctionnaires** en cas de mutation.

Consultez notre dossier : <https://www.aide-sociale.fr/aides-demenagement/>

À propos : Depuis 2012, Aide-Sociale.fr accompagne la population dans l'accès aux aides et la protection sociale. Il a été créé par Johan Hallef et emploie aujourd'hui une dizaine de personnes.

La vocation d'aide-sociale.fr est d'orienter et de mieux informer les français sur les nombreux dispositifs sociaux existants. L'objectif est à la fois d'expliquer le fonctionnement des aides, les conditions d'accès, les montants et de faciliter les démarches pour les obtenir en détaillant les procédures administratives à accomplir.

Visitez également notre page presse : <https://www.aide-sociale.fr/contact-presse/>